

AGENT TECHNIQUE DE MAINTENANCE DES BATIMENTS SOUS LA RESPONSABILITE
DU CHEF DE POLE « BATIMENTS »
TEMPS COMPLET

MISSIONS PRINCIPALES :

- Effectuer sous le contrôle du responsable bâtiments les opérations de maintenance des bâtiments communaux.
- Effectuer l'entretien des matériels dans les bâtiments communaux.
- Effectuer des travaux dans les locaux : réfection de peinture, menuiserie, vitrerie, carrelage, plomberie, maçonnerie, soudure, maçonnerie, petite mécanique.
- Maintenir le matériel en bon état de fonctionnement et signaler tous défauts et dégradations.
- Mettre en place les salles et espaces publics pour les manifestations communales, les locations de salles, les élections...
- Assurer des relations directes avec les utilisateurs des bâtiments, comprenant la réalisation de visites préventives.
- Veiller à l'application des règles de sécurité en ateliers et sur les chantiers
- Effectuer des remplacements des ampoules d'éclairage, réaliser de petites interventions électriques ainsi que la pose et dépose des illuminations de Noël.

MISSIONS SECONDAIRES :

- Assurer les opérations de déneigement en lien avec la DST
- Effectuer des travaux en hauteur.
 - Aider lors de manifestations et événements ponctuels

ACTIVITES DU POSTE :

Assurer les fonctions d'agent polyvalent

- Être capable d'organiser un chantier en travaillant seul ou en équipe.
- Informer les responsables d'une contrainte particulière liée à la réalisation d'une intervention.
- Rendre compte de manière écrite et ou orale de son activité et des conditions de son intervention.
- Adapter son comportement à la situation et exposer un avis technique.
- Connaître les conditions d'applications et de stockage des produits et fournitures.

Organiser son activité et assurer la préparation du déroulement des travaux.

- Organiser son travail en fonction des objectifs, des priorités et des contraintes de temps particulières définis par le chef de pôle.
- Prendre en compte les consignes écrites ou orales.
- Repérer son niveau d'intervention et agir avec autonomie.
- Vérifier une bonne livraison et stocker les matériels dans l'attente d'une utilisation ou d'une redistribution.

Organiser les chantiers.

- Signaler les lieux et conditions de son intervention.
- Respecter les règles de sécurité
- Nettoyer les sites après l'intervention
- Renseigner les fiches signalement

Intervention sur domaine public

- Effectuer des opérations de petites maçonneries
- Poser, remplacer et remettre en état le mobilier urbain.

Assurer l'entretien courant des matériels et engins.

- Nettoyer, entretenir et ranger les outils, équipements et matériels après usage
- Réaliser des réparations et des dépannages de premier niveau

Activités spécifiques.

- Participer à la création des décorations éphémères
- Nettoyage des chéneaux
- Procéder à la manutention de matériels lors d'animations ou événements
- Participer à la mise en place de panneaux d'affichages et matériels électoraux

COMPETENCES TECHNIQUES :

- Techniques du bâtiment
- Techniques de métré
- Techniques de lecture de plan
- Prendre l'initiative d'une intervention de maintenance/réhabilitation courante à titre préventif ou curatif

COMPETENCES RELATIONNELLES ET COMPORTEMENTALE :

- Avoir le sens du contact

Savoir écouter, travailler en équipe ou être autonome

- Avoir le sens de l'organisation
- Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle le recours à un spécialiste est indispensable
- Avoir de la rigueur
- Être dynamique et réactif
- Avoir une bonne résistance physique

Certificat d'Aptitude professionnelle souhaité permis B indispensable

Poste à pourvoir en avril 2024. CV et lettre de motivation à adresser, avant le 23 mars 2024 à M. le Maire 1 place Eloi Cuchet 38490 LES ABRETS EN DAUPHINE ou par mail à rh@lesabretsendauphine.fr